



Le Trophée Prévention Jeunes En quelques mots...



Le trophée c'est :

Un challenge prévention mettant en compétition les établissements scolaires des départements 22 & 29 rattachés à la MSA.

L'organisation d'une grande finale 22/29 au cours de laquelle les équipes présenteront leurs travaux devant un jury de professionnels, le 15 mars 2012 au lycée la Ville Davy à Quessoy (22).

Les modalités sont :

Les équipes devront travailler sur un thème de Santé & Sécurité au Travail.

Support libre (film, panneau, stand, article...)

Versement de 150 € par la MSA à chaque équipe inscrite au TPJ.

Une équipe par classe - 8 élèves par équipes

Plusieurs équipes par établissement possible

Les récompenses :

1^{er} prix : Trophée TPJ + 1 000 € + un cadeau par élève de l'équipe gagnante.

2^{ème} prix : coupe + 700 € + un cadeau par élève de l'équipe gagnante.

3^{ème} prix : coupe + 400 € + un cadeau par élève de l'équipe gagnante.

Mention spéciale :

- ▶ Prix du jury : 100 €
- ▶ Prix d'encouragement : 100 €
- ▶ Prix « coup de cœur » : 100 €

Finale bi-départementale le 15 mars 2012

- ▶ Organisation d'un forum prévention

